

3.0 crédits

30.0 h

Enseignants:	MENDEZ VILLEGAS Victor Manuel ; Jeronimo Alonso Natalia (supplée MENDEZ VILLEGAS Victor Manuel) ;
Langue d'enseignement:	Espagnol
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	En fonction de la spécialité des étudiants, le cours met en place une pédagogie basée sur l'apprentissage "par résolution de problèmes" (problem solving approach) allant de l'auto-présentation des étudiants et de la simulation d'un entretien professionnel à la rédaction de leur curriculum vitae. Un soin tout particulier sera accordé à affermir les bases aussi grammaticales comme lexicales, dans une approche attentive à la forme et au sens (morphologie et sémantique), pour doter finalement l'étudiant d'un outil linguistique performant dans la communication orale et écrite. Dans un souci d'ouverture à la culture des pays de langue espagnole, le cours cherche à développer l'autonomie de la compréhension à la lecture et à l'audition, afin de rendre possible la conversation et la production de brefs textes écrits.
Acquis d'apprentissage	Ce cours a pour objectif de contribuer à rendre l'étudiant opérationnel dans le contexte socioprofessionnel où il est appelé à s'insérer. Ce cours est notamment conseillé aux étudiants qui envisagent faire des stages d'études en Amérique latine et en Espagne. Le but est d'atteindre au moins le niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Compréhension à la lecture (niveau B1/B2 du CECR). Par exemple : Pouvoir lire des articles et des rapports. Cependant, l'aide d'un dictionnaire est encore nécessaire pour certains termes. Compréhension à l'audition (niveau B1/B2 du CECR). Par exemple : Pouvoir comprendre des cours, des conférences et des discours. Expression orale (niveau B1 du CECR) Individuelle : Par exemple : Pouvoir développer un point de vue sur un sujet d'actualité. Interactive : Par exemple : Pouvoir se présenter à une interview de travail. Expression écrite (niveau B1 du CECR). Par exemple : Pouvoir écrire un Curriculum Vitae et une lettre de présentation et/ou motivation. Culture : Sensibilisation aux cultures hispanophones, avec une attention toute particulière accordée aux contenus permettant à l'étudiant de faire face aux situations de la vie courante en Espagne et en Amérique latine, dans le cadre d'un séjour d'études ou professionnel. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Contenu :	Ce cours se veut éminemment pratique, il cherche à développer l'autonomie de l'étudiant, notamment dans l'expression orale et écrite. L'étudiant devra prendre part à des activités multiples qui vont lui permettre de développer ses compétences communicatives dans des situations courantes, avec un soin tout particulier à la maîtrise des bases morpho-syntaxiques déjà connues et à l'extension du vocabulaire. Notre propos est de réaliser, autant que possible, un accompagnement personnalisé des étudiants à partir du niveau de connaissances de chacun. Il est vivement souhaité que ceux-ci deviennent acteurs de leur apprentissage. Des professeurs et des chercheurs hispanophones sont invités pour faire des exposés et pour dialoguer avec les étudiants

Autres infos :	Pré-requis: On présuppose un niveau de langue A2 du CECR. Au début du cours, un test est proposé aux étudiants afin de prendre acte de leur niveau et de leurs attentes. Evaluation: L'évaluation est continue : formative et certificative. L'examen final sera écrit et oral. Support: Livre de grammaire espagnole édité en Amérique latine. Les exercices proposés sont essentiellement communicatifs, avec différents supports pédagogiques (musique, vidéo, situations, jeux de rôles, exercices grammaticaux, didacticiels en internet.). Le cours met à la disposition de l'étudiant un syllabus. Les moyens didactiques (textes, exercices guidés de conversation et d'écriture, vidéos, cassettes, outils informatiques, ...) seront indiqués et/ou mis à la disposition des étudiants au fur et à mesure du développement du cours. Ils seront utilisés en fonction de la spécialité des étudiants. Références: Les participants au cours auront aussi la possibilité de bénéficier de ressources pédagogiques proposées par d'autres cours d'espagnol dispensés par l'ILV, ainsi que du Centre d'Auto-apprentissage et de la Salle Multimédia. Encadrement: Charge de travail -Heures présentiels : 30h -Travail autonome : 45h - Le nombre d'étudiants par groupe ne doit pas être supérieur à 15 étudiants. - L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception ou par courriel. Autres
Cycle et année d'étude :	> Bachelier en droit
Faculté ou entité en charge:	ILV